



SYNDICAT MIXTE
DU CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS

Communiqué de Presse

Le Mans, lundi 12 mai 2014

En présence de **Jean-Marie Geveaux**,
président du Conseil général et du syndicat mixte des 24 Heures du Mans
et **Dominique Le Mèner**, président de la Commission de l'Aménagement Numérique des Territoires, des
Infrastructures et des Routes du Conseil général

Travaux de renforcement de la Sécurité au Virage du Tertre Rouge

Le Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans gère les travaux liés aux aménagements de la piste d'endurance. Suite à l'accident de l'an passé, les élus ont décidé de renforcer la sécurité dans le virage du Tertre Rouge qui fait la jonction entre la voie de la course et une route départementale (RD338) empruntée toute l'année.

La solution retenue consiste à décaler vers l'Ouest l'axe de la RD 338 sur 300 m de 1,50 m au maximum et la piste en sortie du Virage du Tertre Rouge, afin d'écartier les glissières de sécurité tout en conservant la rangée de platanes.

3.500 pneus seront mis en place devant la rangée des glissières.

Les travaux se dérouleront du 12 au 28 mai.

Pour limiter la gêne à la circulation, des itinéraires recommandés et de déviation seront mis en place.

Du 12 au 14 mai, l'entreprise COLAS, chargée des travaux, procédera aux élargissements de chaussées.

Les 19 et 20 mai seront les journées les plus difficiles pour les usagers, lors de la réalisation de la couche de roulement avec des alternats et des coupures de circulation.

Du 21 au 28 mai, des restrictions sont à prévoir lors de la mise en place des pneus.

Financement

Le Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans assure la maîtrise d'ouvrage du projet et le Département de la Sarthe en a assuré la maîtrise d'œuvre.

Le coût de l'opération est de **300 000 €** financé par le Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans.

D'autres investissements en 2014 pour le circuit et ses abords

En 2014, divers travaux sont en cours de réalisation sur le circuit Bugatti : revêtement de la ligne droite des stands, nouveau bac à gravier au virage du chemin aux bœufs, surlageur et vibreurs au « S » de la Forêt, doublement de rangées de pneu sur divers points critiques.

Par ailleurs, pour répondre aux demandes de la FIA, le Syndicat Mixte réalisera un bac à gravier au virage «Corvette» estimé à **620 000€**, la stabilisation en enrobé des accotements des RD 140 et 139 estimé globalement à **450 000€**.

Enfin côté spectateur, le Syndicat Mixte va engager des tranches de travaux de mise aux normes « accessibilité ».

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@sarthe.com

Mission de l'information et de la communication - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

Au total, le Syndicat mixte des 24 Heures du Mans devrait investir **2,2 M€ en 2014**.

En 2013, ce sont déjà **1,38 M€** d'investissements qui ont permis : le drainage de l'aire d'accueil de Beauséjour, la tranche 2013 des protections des lieux habités et divers travaux sur le Circuit Bugatti.

Rappel des grands investissements précédents

- la nouvelle zone spectateurs du Houx (2011)
- la réfection du tapis de la ligne droite des Hunaudières (2011)
- le Centre Médical des Spectateurs (2010),
- les travaux de modification du garage vert (2008)
- la réalisation du Welcome (2008)
- les travaux du virage de maison blanche (2008)
- la modification du village de terre rouge (2007)
- les travaux de modifications de la courbe Dunlop (2006)
- les travaux du village et du parc concurrents (2006)

Composition du syndicat mixte des 24 Heures du Mans

Le Syndicat mixte des 24 Heures du Mans est composé à 50 % Conseil général, 25 % Conseil régional, 15 % le Mans Métropole et 10 % Ville du Mans.

Le Président du syndicat mixte des 24 Heures du Mans est Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, élu en 2011. 10 élus du Conseil général en plus du Président, 5 élus de la Région, 3 élus de Le Mans Métropole et 2 élus de la ville du Mans composent le Syndicat Mixte.

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@sarthe.com

Mission de l'information et de la communication - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com